

Dieppe, le 25 avril 2007

M. Jacques L'Écuyer et Rick Miner  
Co-présidents, Commission sur l'éducation postsecondaire  
535, cour Beaverbrook  
Bureau 105  
Fredericton, (NB)  
E3B 1X6

Messieurs,

Il me fait plaisir, à titre de maire de la Ville de Dieppe, de vous faire part de quelques suggestions dans le cadre de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

La Ville de Dieppe est ravie d'avoir au sein de sa municipalité une institution postsecondaire de qualité comme le CCNB-Dieppe. Je vais limiter mes commentaires au développement de notre campus à Dieppe. Je veux cependant réitérer l'appui total de notre municipalité envers le développement de l'Université de Moncton. L'importance de cette institution de formation de premier plan pour la communauté acadienne est primordiale.

La Ville de Dieppe connaît une croissance phénoménale de sa population, passant de quelque 12 500 personnes en 1996 à près de 20 000 aujourd'hui. Le dernier recensement de 2006 faisait d'ailleurs état d'une augmentation de population de 24,2 %, de loin la plus importante de notre province et la 5<sup>e</sup> plus importante au Canada. Le district scolaire no 1 a été le seul au Nouveau-Brunswick à connaître une augmentation de sa clientèle étudiante en 2006. La grande région du Sud-est, pour sa part, comprend la plus grande concentration de francophones de la province avec environ 96 000 personnes.

Cette augmentation de notre population ne semble pas s'être traduite par des ajouts ou des améliorations importantes au campus de Dieppe. Le CCNB-Dieppe, qui célébrait en 2006 son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation, est le seul établissement collégial francophone de la région. Nous sommes déçus de voir que près de 30% des étudiants francophones de la région doivent se tourner vers des établissements collégiaux anglophones, publics ou privés, puisque plusieurs programmes ne sont pas disponibles en français. Je trouve cette situation inquiétante.

Le CCNB-Dieppe est d'une importance capitale pour notre ville et notre région pour l'accueil de nouvelles entreprises. Comme exemple, des représentants de compagnies intéressées à investir dans notre Parc d'aérospatial, sécurité et défense ont récemment visité l'atelier d'entretien des aéronefs. Ce cours offert à Dieppe forme les étudiants et étudiantes dans la vérification, la réparation, l'installation et le réglage des principales composantes des aéronefs. Nos visiteurs ont été nettement impressionnés de la qualité du programme.

Le réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick doit continuer à jouer un rôle important pour la formation postsecondaire de nos étudiants. Pour ce faire, il doit avoir une structure flexible qui lui permet de s'ajuster aux défis d'aujourd'hui et de demain. Nous souhaitons également une plus grande collaboration entre nos collèges et nos universités.

La Ville de Dieppe a déjà manifesté au gouvernement le désir que l'administration des collèges communautaires francophones soit hébergée dans son nouveau centre-ville advenant une restructuration administrative selon la langue, Dieppe étant le centre urbain de l'Acadie.

J'exprime le souhait que la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick puisse proposer une refonte de notre système collégial public qui permettra au CCNB-Dieppe de se développer au même rythme que notre ville et notre région, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Veillez agréer, messieurs les co-présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,

Achille Maillet